

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2005

PRESENTS : MM. BOYER –BRUEZ –WIART – LAUDE — FOULET –LEROUGE – MERCIER -  
MMes COQUART –BRANCAR T

ABSENTS EXCUSES : MM CUVILLIER - CARPENTIER – THUIN

Mmes CATTIAUX - CACHEUX – DEREIGNAUCOURT

### **1°) Ecole Victor Hugo**

#### **a) Travaux nouvelle classe :**

Le Maire donne le résultat de l'appel d'offre suite à la consultation des entreprises :

× Gros œuvre : entreprise Cathelain.....	44 370 € 66 TTC
× Menuiserie : entreprise Lefetz.....	27 576 € 77 TTC
× Electricité et chauffage : entreprise Lechevin.....	19 384 € 25 TTC
× Faux plafond et peinture : entreprise Bauduin.....	16 445 € 00 TTC

Le Conseil décide de contracter un emprunt de 40 000 €.

#### **b) Participation financière des communes extérieures :**

Le Maire rappelle que cette participation ne vaut que pour les enfants scolarisés en primaire et ne concerne pas les enfants en maternelle.

Il propose à l'assemblée de ne pas réclamer de participation financière aux communes extérieures pour les enfants dont les grands parents habitent Bourlon et pour ceux dont l'assistante maternelle réside dans la commune. Il conviendra de prendre une décision pour les enfants qui sont déjà scolarisés et qui n'entrent pas dans les critères définis ci-dessus, les demandes nouvelles feront l'objet d'un examen au cas par cas.

### **2°) Action sociale et sportive :**

#### **× Centre de Loisirs sans hébergement :**

Le centre de loisirs se déroulant à la salle polyvalente, celle-ci ne sera désormais louée qu'aux habitants de la commune.

Le Conseil approuve le projet du contrat Temps Libres qui sera passé avec la CAF d'Arras. Ce contrat permet une participation financière de la CAF de 60% pour l'organisation des CLSH de février, avril ainsi que pour les dépenses nouvelles de celui de juillet.

#### **× Organisation d'un stage sportif :**

- du 1<sup>er</sup> au 5 août : le conseil reconduit la mesure de participation financière de la commune à hauteur de 50%
- pour le stage organisé à la Toussaint il fixe la participation financière des familles à 2 € par enfant, gratuité à partir du 3<sup>ème</sup>.

### **3°) Questions diverses :**

#### **× Achat de mobilier et matériel**

- bancs (2 devant la mairie – 1 au cimetière)
- poubelle en béton à la salle polyvalente
- 1 semoir pour sel de déneigement (à réaliser)

**× Travaux :**

- problème d'évacuation des eaux pluviales en cas de fort orage rue Victor Lacroix. Les conclusions du technicien de la DDE doivent inclure le ruissellement provenant des champs et pâtures. La création d'un bassin de rétention semble une solution envisageable.
- Aménagement des trottoirs rue Victor Lacroix. La décision doit maintenant se concrétiser pour le bouclage du dossier.
- Il sera effectué la matérialisation du stationnement Place des Anciens Combattants.

**× Autres décisions :**

- accord pour la participation financière de la commune au stage BAFA en faveur de Melle Karine Lavallée
- récompense aux élèves ayant réussi leur examen : chèque cadeau Furet.
- Prix du repas de cantine : l'augmentation légale annuelle est de 2,20%, le prix du repas est fixé à 2€75.
- Information sur la réussite au concours d'adjoint administratif de Melle Laetitia Leroy.

**× Prochaine réunion du Conseil début septembre 2005 :**

- ducasse : faut-il fixer une date fixe ?
- PVR : 3 demandes (Avenue du Bois, Chemin Vert et Rue de Marquion).

Le Maire, Jean-Luc BOYER